

TEMOIGNAGE DE PHILIPPE, RESTAURATEUR

ACCOMPAGNÉ PAR ARCADE

« Nous nous sommes installés il y a 2 ans, mon neveu et moi, associés en SARL. Notre restaurant (cuisine traditionnelle) est situé dans une petite ville de passage. Nous nous sommes pris les prémices de la crise de plein fouet !

Comme nous avons bénéficié d'un prêt d'honneur pour notre installation, nous avons eu l'occasion de parler avec une avocate au sein d'un comité de prévention (Centre d'Information et de Prévention de la Chambre de Commerce), qui nous a orientés vers Arcade.

En fait, nous avons déjà entendu parler de vous par des amis agriculteurs qui vous connaissent aussi.

Avec le banquier, on parle de chiffres, de chiffres, de chiffres. Avec l'avocat, on parle d'articles de loi, d'articles de loi, d'articles de loi. Avec vous, Arcade, c'est tout cela avec en plus le côté HUMAIN. Vous nous mettez en confiance.

C'est vrai, on a fait des erreurs, et on va devoir les assumer. Arcade ne dit pas que tout est « rose », mais avec vous, on a un regard un peu moins noir sur la réalité. Cela nous amène à avoir un autre regard. Par exemple, j'ai été accompagné par vous devant le juge, et cela m'a donné confiance en moi.

Avec les difficultés, j'ai réalisé que nous n'aurions pas dû faire tant confiance à notre banquier et à notre comptable. Nous avons besoin de ces organismes, mais nous aurions dû nous méfier, et négocier avec eux.

Après une saison d'été 2010 en « demi-teinte », nous avons décidé d'arrêter. On m'a déjà proposé un travail salarié, grâce à mon réseau de connaissances et à mon expérience.

Mon neveu aussi a retrouvé du travail.

Mais avant cela, il nous faut traverser la procédure (de Liquidation Judiciaire) et nous devons sans doute négocier avec la banque.

Je n'ai plus rien, mais je me suis dit : il faut réagir. Je ne suis pas resté « les deux pieds dans le même sabot ». J'essaie de « sortir la tête de l'eau ».

L'entreprise étant en difficulté, j'ai vécu un peu plus d'un an avec mes économies. Aujourd'hui, je dois réagir, sinon mes dettes personnelles risquent de s'accumuler aussi.

J'ai bien vu que je risquais de me retrouver à la rue avec mon chien, si je ne faisais rien !

Heureusement que ma propriétaire est compréhensive, pour mon logement. Mais je ne veux pas abuser. Je fais des « extras » en restauration pour payer mon retard de loyer.

L'administration, il ne faut pas compter dessus pour nous aider. Cela va beaucoup trop lentement. Heureusement que j'ai mes amis, qui m'ont aidé à trouver des petits boulots.

JE M'ISOLAIS. VENIR À ARCADE M'A PERMIS DE VOIR DES GENS. C'EST ÉNORME VOTRE DISPONIBILITÉ. C'EST CHOUETTE UNE ASSOCIATION POUR ÇA. Un avocat, il fait payer chaque séance ! Merci pour votre gentillesse, vos conseils. Quand j'ai reçu des courriers qui m'inquiétaient, j'ai pu vous appeler ou passer à votre bureau et j'ai été rassuré.

J'aimerais bien aider votre association. J'aimerais aussi permettre à d'autres de s'en sortir, d'être accompagnés. Je parle de vous autour de moi, car vous gagnez à être connus.

J'ai un collègue commerçant qui m'a demandé de l'accompagner au tribunal, pour une audience contre l'URSSAF. Je vais l'aider, car je sais que cela donne confiance en soi de ne pas y aller seul.

Enfin, dès l'installation, nous avons tous besoin d'informations neutres et pas trop chères, pour faire les bons choix, quand on veut créer son propre emploi.

Je ne savais pas que la Chambre de Commerce pouvait nous aider. Par exemple, nous avons payé 1000 € pour la rédaction des statuts de l'entreprise par un notaire, et 300 € pour une étude prévisionnelle par le comptable. Il y a des erreurs que je ne ferai plus. J'ai appris des choses, comme en comptabilité par exemple. Maintenant, je sais que je peux appeler directement l'URSSAF ou les Impôts pour poser mes questions. Je pense qu'aujourd'hui, je saurais à qui demander pour faire un maximum de choses moi-même. Mais en France, je trouve qu'on manque de clarté !

Mon projet, à moyen terme, ce serait d'ouvrir une sandwicherie et dépôt de pains, avec des sandwiches originaux et variés, et différentes sortes de pain. »

Propos recueillis par Elisabeth SAINT-GUILY

NB : Pour aider Arcade, vous pouvez : payer votre cotisation, venir à notre Assemblée Générale annuelle, parler de l'association autour de vous, accepter de témoigner dans notre journal, ou encore proposer votre candidature

pour rejoindre nos équipes de bénévoles.

Pour cela, prenez contact avec votre antenne locale d'Arcade.

